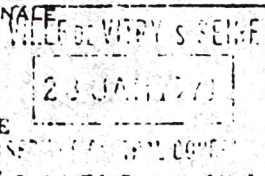


PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1er bureau,
FINANCES & PERSONNEL &
ADMINISTRATION COMMUNALE

n° *MU*



CRÉTEIL, LE 27 JANV 1971

LE PREFET DU VAL DE MARNE

à

Monsieur le Maire de VITRY-sur-SEINE

Objet.- Hommage public

P.J.- 1

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, ampliation de mon arrêté en date de ce jour, approuvant la délibération du 18 décembre 1970, aux termes de laquelle le conseil municipal a décidé de donner, à titre d'hommage public, le nom de Jean Perrin au futur collège d'enseignement secondaire de la voie Rameau.

ORIGINAL: *St Louis*
COPIES: *M. Solier*
M. le Bourlailier

Le Préfet,
Pour le Préfet du Val-de-Marne
Le Secrétaire Général

[Signature]
J. SOLIER